

**Réponse au Comité permanent des comptes publics concernant le
Rapport 3 – La force aérienne de combat du Canada – Forces armées canadiennes,
Automne 2018 – Rapports du vérificateur général du Canada au Parlement du Canada**

Recommandation 2

Que, d'ici le 30 juin 2019, la Défense nationale présente un rapport au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes sur les progrès accomplis relativement à 1) l'évaluation des mises à niveau requises pour rendre les CF-18 pertinents sur le plan opérationnel jusqu'en 2032 et à 2) la détermination de celles qui seront mises en œuvre, s'il y a lieu. De plus, que le Ministère fournisse au Comité un rapport d'étape chaque année par la suite jusqu'en 2032.

Contexte

Dans son rapport de 2018 au sujet de la force aérienne de combat du Canada, la vérificatrice générale recommandait à la Défense nationale d'analyser les mises à niveau nécessaires pour que les CF-18 demeurent pertinents sur le plan opérationnel jusqu'à la mise en service d'une flotte de chasseurs de nouvelle génération et de faire approuver les mises à niveau appropriées et réalisables.

Dans son Plan d'action de gestion 2018, la Défense nationale s'est engagée à procéder à des mises à niveau en matière de réglementation et d'interopérabilité et des capacités de combat pour donner suite à la recommandation de la vérificatrice générale. Ces travaux font partie du Projet de prolongation de l'utilisation des chasseurs Hornet, qui serait réalisé en deux phases concomitantes : la phase 1, qui concerne les mises à niveau en matière de réglementation et d'interopérabilité, et la phase 2, qui porte sur les mises à niveau touchant les capacités de combat.

La Défense nationale produit un rapport annuel à l'intention du Comité permanent des comptes publics à cet égard, dont la dernière fois en juin 2024. La plus récente mise à jour de la Défense nationale se trouve ci-dessous.

Mise à jour de 2025

Le Projet de prolongation de l'utilisation des chasseurs Hornet a atteint la capacité opérationnelle initiale le 24 juin 2024. De par l'atteinte de ce jalon, six chasseurs mis à niveau dans le cadre de la phase 2 sont prêts à mener des opérations à la 3^e Escadre Bagotville. Le calendrier du projet a été retardé plusieurs fois en raison de problèmes continus liés à la chaîne d'approvisionnement et à la production éprouvés par des principaux fournisseurs de la défense aux États-Unis. Par conséquent, la capacité opérationnelle totale est prévue pour novembre 2026. Ceci représente un retard de huit mois par rapport à la mise à jour précédente et de seize mois par rapport au calendrier de juin 2025 défini en 2023. Le Projet de prolongation du cycle de vie des chasseurs Hornet continue de respecter son budget fixe approuvé de 1,3 milliard de dollars.

Phase 1 : Mises à niveau en matière de réglementation et d'interopérabilité

Dans le cadre de la phase 1, la Défense nationale apportera des mises à niveau à 84 chasseurs CF-18 alors qu'ils sont remplacés par une flotte de chasseurs de nouvelle

génération. Ces mises à niveau sont principalement axées sur le respect de la réglementation changeante de la gestion du trafic aérien civil et des exigences d'interopérabilité militaire des pays alliés. La Défense nationale améliorera notamment les transpondeurs, les simulateurs de vol, les calculateurs de mission, les radios de communication par satellite, les casques, les systèmes de chiffrement et les capteurs électro-optiques et infrarouges.

Depuis le mois de juin 2024, les transpondeurs et les logiciels du programme de vol opérationnel ont été mis à niveau. Les nouvelles radios sont désormais intégrées au chasseur et utilisent la toute dernière technologie de chiffrement afin d'assurer l'interopérabilité avec les pays alliés. La Défense nationale devrait livrer le reste des éléments de la phase 1 en novembre 2026, conformément au calendrier établi.

Phase 2 : Mises à niveau des capacités de combat

Dans le cadre de la phase 2, la Défense nationale continue de mettre l'accent sur la mise à niveau des capacités de combat de 36 chasseurs CF-18, notamment au moyen d'armes et de capteurs avancés.

En 2025, un principal domaine d'intervention est la mise à l'essai et l'intégration graduelle de capacités telles que les communications par satellite, les armes avancées à moyenne portée et un système d'évitement des collisions avec le terrain. Ces capacités devraient atteindre une capacité opérationnelle totale en novembre 2026.

Outre les mises à niveau aux chasseurs, les améliorations de la sécurité des installations de soutien vont bon train également. Depuis sa dernière mise à jour au Comité, la Défense nationale a reçu six nouvelles installations classifiées non permanentes, pour un total de dix installations. La Défense nationale devrait recevoir les quatre dernières installations en octobre 2025. Ces aires de travail classifiées serviront à la planification et aux comptes rendus de mission ainsi qu'à l'instruction à bord des chasseurs mis à niveau dans le cadre de la phase 2.

Prochaines mises à jour à l'intention du Comité

La Défense nationale présentera au Comité permanent des comptes publics, d'ici le 30 juin 2026, un compte rendu des progrès accomplis quant à la réalisation des mises à niveau des phases 1 et 2.